



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Hématologie

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC  
Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire  
216, avenue de Verdun  
BP 585  
36019 CHATEAUROUX  
Téléphone : 02 54 29 65 14  
Mail : [affaires.medicales@ch-chateauroux.fr](mailto:affaires.medicales@ch-chateauroux.fr)

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places. D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, une USIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

#### Nom du service : Médecine interne

Pôle de rattachement : Médical et médico-technique

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : **Dr Benmansour Ahmed**, 02 54 29 6004 poste 66 67

Composition de l'équipe médicale : comporte plusieurs spécialités et activités (médecine interne, **hématologie**, diabétologie, endocrinologie, rhumatologie, CeGIDD, dermatologie)

Le Dr Nabil HARB, spécialiste en hématologie, est le responsable de l'unité fonctionnelle d'Hématologie.

Nombre de lits : 40

Nombre de places : HDJ 6 lits et 2 box

Plateau technique :

Autres :

### 4. Présentation du service du CHU de Tours

#### Nom du service : Service d'hématologie et thérapie cellulaire

Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr **Emmanuel GYAN** [emmanuel.gyan@univ-tours.fr](mailto:emmanuel.gyan@univ-tours.fr)  
0247473712

Composition de l'équipe médicale :

- Pr Emmanuel Gyan, PU-PH, chef de service
- Dr Alban Villate, PH, médecin allogreffeur
- Dr Martin Eloit, Assistant spécialiste
- Dr Thomas Chalopin, Chef de clinique-assistant,
- Dr Laurianne Drieu La Rochelle, PH
- Dr Antoine Machet, PH
- Dr Marjan Ertault de la Bretonnière, PH,
- Dr Lotfi Benboubker, PH, hémovigilant
- Dr Caroline Dartigeas, PH
- Dr Djamel Kharef, Praticien Attaché Associé

Nombre de lits : 35

Nombre de places : 10

Plateau technique : Autogreffe, allogreffe, CAR-T cells, phases précoces

Autres : Le service d'HTC porte un projet hospitalo-universitaire avec pour ambition une prise en charge globale pluriprofessionnelle des patients, l'enseignement des étudiants en médecine et paramédicaux, ainsi qu'une activité soutenue de recherche clinique, dont les phases précoces dans les hémopathies malignes lymphoïdes et myéloïdes. Le service d'hématologie et thérapie cellulaire s'inscrit dans les réseaux nationaux constitués par les groupes coopérateurs et contribue aux essais cliniques et aux recommandations de sociétés savantes.

### 5. Missions confiées

Renforcement de l'activité hématologique au Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc pour des consultations externes et les patients hospitalisés.

Recrutement de patientèle

Contacts avec les médecins de ville

### 6. Les compétences à développer

Mettre en place et développer une activité pérenne et régulière au sein du Centre Hospitalier dans le domaine de l'hématologie en partenariat avec le CHU de Tours

<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : A la demande de l'assistant, possibilité d'astreinte opérationnelle sur les secteurs de médecine interne.
- <u>Au CHU de Tours</u> : participation à l'astreinte sénior de nuit, de jours fériés et de WE
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
- Possibilité de projets de recherche clinique à mettre en place en collaboration avec l'équipe administrative dédiée au développement des projets. - Enseignement des internes et étudiants - Participation aux séances de bibliographie - Inclusion dans les essais cliniques dans le CH d'accueil ou au CHU
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
- Locaux dédiés aux consultations et aux actes médicaux - A la demande de l'assistant, en amont du recrutement, achat de matériels et produits spécifiques à l'activité hématologique en concertation avec le chef de service, la direction des achats et de la logistique, ainsi que le responsable Biomédical.
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
- Visioconférence interrégionale de recours - Formations régionales semestrielles et ponctuelles - DCC de la région Centre - Disponibilité du médecin référent d'hématologie du CHU de Tours - Communication interpersonnelle professionnelle avec les membres de l'équipe médicale du service d'hématologie du CHU de Tours